

# L'Hémidactyle à petites taches

*Hemidactylus parvimaçulatus*

Deraniyagala, 1953

Ordre : Squamata

Famille : Gekkonidae

Autres noms communs : Gecko gris des jardins (Français) ; Margouya (Créole Réunion) ; Spotted House Gecko (Anglais)



## Région d'origine

Jusqu'à récemment, *Hemidactylus parvimaçulatus* était considérée comme une sous-espèce de *Hemidactylus brookii*. À présent ce gecko doit être considéré comme une espèce à part entière, endémique du Sri Lanka et de l'extrême sud de l'Inde (Kerala)<sup>1,2</sup>.

## Description sommaire

Gecko de taille moyenne (Longueur max. : 11 cm). La journée il est brun-gris à marron, plus ou moins clair, avec des petites taches sombres sur le dos et la queue. La nuit, il a une couleur uniformément rosée claire et un aspect légèrement translucide. Parfois il garde quelques taches sombres en phase nocturne. Des écailles proéminentes sont présentes sur le dos, la queue et les membres<sup>3</sup>.

## Éléments d'écologie

Gecko nocturne et anthropophile qui s'alimente essentiellement d'invertébrés<sup>4,5</sup>.

Particulièrement adapté aux environnements secs et rocheux, il fréquente autant les zones anthropisées que des habitats plus naturels. Au Sri Lanka, il est très commun dans les habitations et les jardins, mais aussi dans d'autres milieux secondarisés<sup>6</sup>. À La Réunion, il est connu dans les jardins, les zones urbanisées, les ravines et les étendues ouvertes et sèches<sup>3</sup>. Aux Comores, il serait uniquement rencontré dans des zones influencées par l'Homme : plantations d'arbres ou d'arbustes, habitats urbains denses, zones ouvertes dépourvues de végétation et zones de végétation sèche<sup>7</sup>. C'est une espèce territoriale : au Sri Lanka les combats entre mâles sont fréquents<sup>5</sup>. Pour l'instant, aucun comportement agressif n'a été observé à La Réunion.

## Distribution et statut à La Réunion

La date de la première introduction de cette espèce à La Réunion est inconnue, mais le premier échantillon a été récolté en 1874<sup>8</sup>.

À plusieurs reprises, il a été identifié comme *Hemidactylus mercatorius* ou *Hemidactylus mabouia*, ce qui créa d'importantes confusions. Ce gecko semble avoir colonisé toutes les zones anthropisées de basse et moyenne altitude de l'île. Il atteint sa limite altitudinale à Dos D'Ane, à 1140 mètres<sup>3</sup>.

## Impacts

Ce gecko nocturne n'est pas considéré comme une espèce invasive. Aucune incidence sur la faune locale n'a été relevée jusqu'alors et il n'est pas connu dans les milieux indigènes<sup>3</sup>.

## Références

- <sup>1</sup> BAUER A.M., JACKMAN T.R., GREENBAUM E., DE SILVA A., GIRI V.B. & DAS I. 2010a - Molecular evidence for the taxonomic status of *Hemidactylus brookii* group taxa (Squamata: Gekkonidae). *Herpetological Journal*, 20: 129-138.
- <sup>2</sup> BAUER A.M., JACKMAN T.R., GREENBAUM E., GIRI V.B. & DE SILVA A. 2010b - South Asian supports a major endemic radiation of Hemidactylus geckos. *Molecular Phylogenetics and Evolution*, 57(1): 343-352.
- <sup>3</sup> DESO G., BAUER A.M., PROBST J.-M. & SANCHEZ M. Accepté - *Hemidactylus parvimaclatus* Deraniyagala, 1953 (Squamata : Gekkonidae) à La Réunion : écologie et répartition. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*.
- <sup>4</sup> COLE N.C. 2009 - A Field Guide to the Reptiles and Amphibians of Mauritius. MSM Ltd, Mauritian Wildlife Foundation, Mauritius. 80 pp.
- <sup>5</sup> SOMAWEERA R. & SOMAWEERA N. 2009 - Lizards of Sri Lanka: A Colour Guide with Field Keys. Edition Chimaira, Germany. 304 pp.
- <sup>6</sup> WICKRAMASINGHE M. & SOMAWEERA R. 2008 - Changes in the distribution ranges of the Sri Lankan Hemidactylus geckos. *Gekko*, 5(2): 44-60.
- <sup>7</sup> HAWLITSCHKE O. 2008 - Systematics and distribution of the herpetofauna of the Comoro islands. Thèse non publiée, Université de Munich, Allemagne. 257 pp.
- <sup>8</sup> CHEKE A. & HUME L. 2008 - Lost land of the dodo. An ecological history of Mauritius, Réunion and Rodrigues. T & AD Poyser (Ed.). 464 pp.

## Programmes de contrôle

Aucun programme de contrôle n'est en cours à La Réunion.

## Réglementation

- Espèce protégée au Sri Lanka<sup>5</sup>.

## Autres lieux où l'espèce est envahissante

Ce gecko a été introduit sur les trois îles des Mascareignes (Réunion, Maurice et Rodrigues), aux Comores (Anjouan et Mohéli) et aux Seychelles (sur l'île Desroches)<sup>3</sup>. Il pourrait aussi être présent dans l'archipel des Maldives<sup>1</sup>.

